

**COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT QUATRE-VINGT-DOUZIÈME  
SÉANCE PLÉNIÈRE**

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 18 août 2005, à 10 h 15

Président: M. Masood KHAN (Pakistan)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 992<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Qu'il me soit permis d'exprimer, au nom de toutes les délégations à la Conférence du désarmement, notre stupeur et notre tristesse après l'assassinat d'un homme d'État très respecté, dévoué à la défense de la paix et de l'unité nationale de son pays, le Ministre des affaires étrangères de Sri Lanka, Lakshman Kadirgamar. Sa disparition sera vivement ressentie en Asie du Sud, où il a toujours prôné un renforcement des liens bilatéraux et une solide coopération régionale. Nous déplorons vivement cet acte terroriste criminel et insensé et espérons que les coupables seront démasqués et jugés. Au nom de la Conférence du désarmement, j'adresse nos plus sincères condoléances et notre sympathie à la famille du défunt, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de Sri Lanka.

Avant de donner la parole aux délégations, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue aux Messagers de paix de Nagasaki et aux citoyens de cette ville qui vont assister à notre séance plénière d'aujourd'hui. Comme les années précédentes, des étudiants de Nagasaki sont venus rendre visite au service de Genève du Département des affaires de désarmement et ont remis des pétitions demandant l'abolition des armes nucléaires. Ces pétitions, adressées au Secrétaire général de l'ONU, portent des milliers de signatures d'étudiants de Nagasaki et de Hiroshima. Il est encourageant de constater que la jeunesse japonaise porte depuis des années un vif intérêt à la limitation des armements et au désarmement ainsi qu'aux travaux de la Conférence du désarmement. Nous vous souhaitons à tous la bienvenue et apprécions l'intérêt que vous portez à cette instance.

Nous allons aujourd'hui faire nos adieux à notre collègue l'Ambassadeur Markku Reimaa, dont le mandat de représentant permanent de la Finlande à la Conférence du désarmement est sur le point de s'achever. Depuis son arrivée à la Conférence du désarmement, en mars 1997, il a présenté et soutenu les positions de principe de son gouvernement avec un talent, une compétence et une autorité hors du commun. Il a enrichi nos débats par sa profonde connaissance des questions de procédure et de fond dont la Conférence est saisie. Au fil des ans, grâce à son étonnante mémoire institutionnelle, il est devenu le mentor de plusieurs diplomates chargés des questions de désarmement. Son profond désir de voir la Conférence du désarmement sortir de l'impasse est devenu manifeste durant la première présidence de la Conférence jamais exercée par la Finlande, en 2002, une présidence qu'il a eu l'honneur d'assumer. En tant que Président de la Conférence, l'Ambassadeur Reimaa a fait preuve de persévérance dans sa quête de solutions globales aux problèmes en suspens et dans la recherche d'un consensus, et ses efforts ont abouti à la soumission de propositions originales concernant la création d'organes subsidiaires de la Conférence. Sa grande connaissance de la Conférence a fait de lui un défenseur actif et passionné de toutes les propositions visant à remettre la Conférence sur la voie de la négociation. Ses propositions perspicaces et novatrices en la matière ont été appréciées de tous. Ses talents de diplomate et sa vaste expérience lui ont valu d'occuper des fonctions bien méritées au sein d'autres instances de désarmement. À la cinquième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques, l'Ambassadeur Reimaa a été élu Président du Comité plénier. Il a également été désigné Coordonnateur pour la question des mines autres que les mines antipersonnel, du Groupe d'experts gouvernementaux institué par les États parties à la Convention sur certaines armes classiques. L'Ambassadeur Reimaa s'est acquitté de toutes ces fonctions avec l'enthousiasme, le dévouement et les talents de diplomate qui le caractérisent.

(Le Président)

Nous allons beaucoup regretter à la fois le collègue sympathique, l'éminent diplomate finlandais et le gentleman accompli, doué de grandes qualités intellectuelles et humaines, d'une personnalité avenante et d'un sens de l'humour désarmant, qui est aussi et surtout le plus ancien des ambassadeurs actuellement en poste à la Conférence du désarmement.

Je crois que M<sup>me</sup> Varpu Reimaa a fait exception à la règle en décidant d'assister à la présente séance de la Conférence du désarmement pour voir ce que nous faisons ici. Au nom de la Conférence du désarmement et à titre personnel, je souhaite à M. et M<sup>me</sup> Reimaa succès et bonheur pour l'avenir.

Je saisis également cette occasion pour faire nos adieux à M<sup>me</sup> Ann Pollack, de la Mission canadienne, qui a passé quatre années à la Conférence du désarmement et qui s'apprête à regagner Ottawa. Nous la remercions de ses idées et de sa contribution, et lui souhaitons le bonheur et le succès dans sa future carrière.

Il y a un orateur inscrit sur la liste d'aujourd'hui. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice d'Égypte, M<sup>me</sup> Naéla Gabr.

M<sup>me</sup> GABR (Égypte) (traduit de l'arabe): Je voudrais m'associer aux observations du Président concernant le décès du Ministre des affaires étrangères de Sri Lanka. Nous condamnons tous les actes de terreur perpétrés par des groupes irresponsables. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à la nouvelle génération, les étudiants de Nagasaki, qui s'intéressent à ce que nous faisons ici. Comme vous le savez, l'Égypte ne cesse d'encourager la société civile à s'intéresser à nos activités. J'aimerais également me joindre à vous, Monsieur le Président, pour remercier l'Ambassadeur de Finlande des efforts sincères et infatigables qu'il a déployés au service de la Conférence. Je voudrais enfin remercier notre collègue du Canada, M<sup>me</sup> Ann Pollack, de sa collaboration.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens à réaffirmer que ma délégation est prête à appuyer tous vos efforts pour relancer les travaux de la Conférence.

Alors que nous entamons la troisième partie de notre session annuelle, nos débats ont clairement montré que la prévention d'une course aux armements dans l'espace est un des thèmes les plus fréquemment mentionnés par les délégations en plénière. Nous voudrions, à ce stade, nous féliciter du regain d'intérêt à la Conférence pour cette question vitale, particulièrement alors que l'Égypte et Sri Lanka présentent chaque année, à tour de rôle, un projet de résolution sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace à la Première Commission de l'Assemblée générale. Nous espérons que, cette année encore, le projet de résolution sera adopté par consensus. L'attachement de l'Égypte à la prévention d'une telle course procède de sa conviction que l'espace appartient à l'humanité tout entière et qu'il doit donc être utilisé exclusivement à des fins pacifiques, dans l'intérêt de l'humanité.

Comme la plupart des pays, l'Égypte est convaincue de la nécessité de conclure un instrument juridique global et contraignant afin de combler les lacunes évidentes de l'actuel système juridique régissant l'espace et, plus particulièrement, d'empêcher la prolifération des armes de destruction massive dans ce milieu. Dans le document final qu'elle a adopté à l'issue

(M<sup>me</sup> Gabr, Égypte)

de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale a confirmé que de nouvelles mesures et des négociations supplémentaires étaient nécessaires pour prévenir une course aux armements dans l'espace. À cet égard, dans sa résolution 59/65, l'Assemblée générale affirme que la Conférence du désarmement, instance multilatérale unique de négociation sur le désarmement, a un rôle primordial à jouer dans la négociation d'un ou de plusieurs accords multilatéraux, selon qu'il conviendra, visant à prévenir une course aux armements dans l'espace. La Conférence du désarmement a examiné de façon exhaustive les différents aspects de la question dans le cadre du Comité spécial qui s'est réuni régulièrement de 1985 à 1994. Les conclusions rendues par le Comité spécial en 1985, alors qu'il était présidé par l'Égypte, sont encore tout à fait d'actualité, aujourd'hui, car elles soulignent l'importance et l'urgence de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous espérons que le Comité sera reconstitué dès que possible.

Nous nous félicitons des efforts menés par la Fédération de Russie et la Chine en vue de l'élaboration d'un instrument juridique international sur la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux. Ces efforts constituent un moyen important de résoudre le problème de la militarisation de l'espace et ils contribueront utilement aux travaux que le Comité entreprendra s'il est reconstitué. Nous pensons qu'un futur instrument juridique sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace devra interdire la militarisation de ce milieu et instaurer des règles de coopération et d'assistance garantissant que l'espace sera utilisé pour le bien de tous les États, quel que soit leur niveau de développement économique ou scientifique. Un tel instrument irait dans le sens des idées exprimées dans le préambule du Traité sur l'espace de 1967 et serait particulièrement important, compte tenu du fossé croissant qui sépare les pays dotés de capacités spatiales des pays qui en sont dépourvus.

Le monde assiste actuellement à des progrès prodigieux des sciences et des techniques dans le domaine des utilisations scientifiques et commerciales de l'espace. Notre civilisation dépend donc de plus en plus largement de l'espace dans un nombre croissant de secteurs d'activité, des communications à l'agriculture. Cette évolution met en évidence le devoir qu'a la communauté internationale, vis-à-vis des générations présentes et futures, de poursuivre l'utilisation de l'espace dans un souci de coopération pacifique, et non à des fins militaires, car les répercussions d'une course aux armements dans ce milieu seraient catastrophiques.

L'Égypte est d'avis que la paix et la sécurité régionales et internationales ne peuvent être garanties par une hégémonie militaire ou des systèmes d'armements sophistiqués, mais doivent plutôt reposer sur une coopération entre tous les États dans le domaine de la sécurité. À ce stade, nous tenons à réaffirmer notre appui à l'ouverture, à la Conférence, de négociations sur la mise en place d'un système global interdisant l'utilisation de l'espace à des fins militaires, dans le cadre d'un programme de travail qui devrait être adopté par consensus.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadrice Gabr de son importante déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence.

La liste des orateurs est épuisée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je la donne à l'Ambassadeur de Finlande, M. Reimaa.

M. REIMAA (Finlande) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je vous remercie des paroles fort aimables que vous nous avez adressées, à mon épouse et à moi-même. C'est pour nous un grand privilège que d'être ici parmi vous aujourd'hui. À mon tour, je vous félicite de votre accession à cette noble fonction et de la façon très agréable et efficace dont vous dirigez nos travaux ici, dans cette salle du Conseil.

Permettez-moi tout d'abord de rappeler l'initiative très utile que le Président de la Conférence, l'Ambassadeur Sanders, et M. Ordzhonikidze ont pris au début de l'année. Ils ont invité les ministres des États membres de la Conférence à venir ici à Genève pour participer aux travaux de la Conférence. Mon ministre, M. Tuomioja, a figuré parmi le grand nombre de ceux qui ont pu répondre à cette invitation.

Pour cette raison, je ne vais pas répéter les grandes lignes de ce qu'il a déclaré dans son intervention du 15 mars dernier. Mais il est important de souligner que cette déclaration a été faite alors que les préparatifs de la Conférence d'examen du TNP de 2005 étaient encore en cours. Beaucoup de choses se sont passées depuis. Nous connaissons le résultat de la Conférence d'examen. Les questions que nous devrions examiner ici, à la Conférence, ont été affectées de diverses manières par divers événements survenus sur le plan international. Les préoccupations régionales figurent toujours en bonne place dans l'ordre des priorités. Des événements d'importance se sont produits dans le cadre des relations bilatérales entre États membres de la Conférence. Tout cela montre, me semble-t-il, que nous ne sommes pas à court d'arguments pour défendre notre important dialogue. Le vrai problème est de savoir comment hiérarchiser ces différents points.

Qu'il me soit permis de faire quelques observations très personnelles avant de quitter cette belle ville de Genève et cette enceinte historique. J'ai le sentiment qu'une histoire longue de plus de 70 ans nous accompagne toujours lorsque nous nous trouvons ici, et c'est là un message important que nous devrions transmettre à nos responsables nationaux. J'ai pratiquement fait le tour complet de cette salle. J'ai eu le privilège d'observer la tribune du président et mes collègues sous différents angles, de la droite et de la gauche, et de la tribune des délégués qui est derrière nous. J'ai vu les présidents s'exprimer et de nombreux ministres aborder les questions dont nous sommes saisis.

Pourtant, malgré la longueur de mon séjour à Genève et à la Conférence – et je m'empresse d'ajouter que les choses n'étaient pas prévues ainsi – je n'ai pas assisté au règlement de la question du programme de travail. Vous l'avez dit vous-même, Monsieur le Président, j'ai eu le privilège d'être le premier Finlandais à présider la Conférence du désarmement, il y a plus de trois ans, et je pense qu'il est également de votre devoir de faire tous les efforts possibles pour régler la question du programme de travail, comme nous avons tenté de le faire de mars à mai 2002. La proposition – parue, je vous le rappelle, sous la cote CD/1670, le 23 mai 2002 – est un exemple concret qui illustre ces efforts. Elle est à la fois concise et complète et comprend un calendrier d'activités, qui nous semble devoir être un élément très important au moment où nous déciderons de reprendre des travaux de fond.

Aujourd'hui, je suis frustré, mais sans excès. Pourquoi? Je n'ai pas dans l'idée que la Conférence doit avoir nécessairement un rôle dans la solution des problèmes de désarmement de notre temps, ou être le seul mécanisme qui soit apte à résoudre ces problèmes. Les problèmes ne tiennent pas à la Conférence. Ils sont politiques. Ils portent sur des démarches théoriques,

(M. Reimaa, Finlande)

sur des priorités à court et moyen terme et sur des principes et objectifs anciens. Les progrès dans la voie du désarmement doivent être facilités par des mesures destinées à renforcer la sécurité des États et à améliorer le climat international dans son ensemble. Une entente universelle faciliterait un renforcement de la confiance entre États.

Le climat international a considérablement évolué en huit ans. Le Groupe spécial sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles a commencé ses travaux en août 1998, alors que l'Inde et le Pakistan venaient de procéder à leurs essais nucléaires. La Conférence du désarmement s'apprêtait, d'une certaine façon, à appliquer la résolution 1172 du Conseil de sécurité, en date du 6 juin 1998, mais – et c'est là l'important – conjointement avec l'Inde et le Pakistan.

Aujourd'hui, force est de constater que l'incapacité de la Conférence à continuer à travailler sur un tel traité dans les années qui ont suivi a constitué une des grandes déceptions, en dépit du fait que la Conférence d'examen du TNP de 2000 nous a encouragés à entreprendre également un débat sur le désarmement nucléaire dans son ensemble.

Alors que nous présidions la Conférence il y a trois ans, c'est-à-dire au lendemain des attaques terroristes aux États-Unis, nous avons cherché à savoir dans quelle mesure nos collègues étaient prêts à commencer des travaux de fond. L'Assemblée générale des Nations Unies venait également d'adopter sa résolution 56/24 T sur le terrorisme et les armes de destruction massive. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que nous en sommes toujours à rechercher les réponses aux mêmes questions de principe.

Nous allons certainement analyser avec un grand intérêt les informations les plus récentes en provenance de Washington et de New Delhi. Elles auront peut-être un impact sur les questions que nous sommes normalement censés régler ici, à la Conférence du désarmement. Il est certain que les questions touchant au régime institué par le TNP et au Traité d'interdiction complète des essais sont particulièrement actuelles. Je prends acte avec intérêt des références au rôle de la Conférence du désarmement, particulièrement l'utilité d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles.

Comme il a été indiqué maintes fois au nom de l'Union européenne, la Finlande est également prête à engager le débat sur les autres questions de fond que les autres délégations jugent importantes.

Enfin, Monsieur le Président, si vous me le permettez, ma seule observation concernant la procédure sera la suivante. Je vous conjure de ne pas donner à mon successeur, l'Ambassadeur Kahiluoto, qui arrive le 1<sup>er</sup> septembre, l'impression que vous continuez à attendre des jours meilleurs avant de pouvoir commencer un véritable travail, et de ne pas donner à entendre que vous avez besoin d'assurances quant au résultat final des négociations avant que celles-ci ne soient engagées.

Pour toutes ces raisons, je suppose que la session de la Première Commission, qui doit commencer en octobre à New York, jouera également un rôle décisif dans la sauvegarde et la préparation des travaux de 2006 de la Conférence.

(M. Reimaa, Finlande)

Monsieur le Président, puisque vous avez déjà évoqué les travaux menés dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, il est sans doute opportun de mentionner les efforts poursuivis tout récemment à Genève autour de cet instrument et des mines autres que les mines antipersonnel, par le Groupe d'experts gouvernementaux. Nous avons fait de nets progrès et espérons qu'un travail déterminant pourra être accompli durant la session de novembre au niveau des experts gouvernementaux et des États parties.

Qu'il me soit permis de conclure en remerciant chacun d'entre vous pour l'expérience professionnelle particulièrement utile que j'ai acquise ici et les liens d'amitié que mon épouse et moi avons tissés à Genève, à New York et lors de nombreuses visites dans les différentes capitales.

Pour mentionner certains des collègues que nous avons eu le privilège de côtoyer ici il y a sept ou huit ans, je citerai les Ambassadrices Joëlle Bourgois, Hisami Kurokuchi, Fayza Abounaga et Arundhati Ghose, sans oublier les Ambassadeurs Stephen Ledogar, Michael Weston, Celso Amorim et Mohamed-Salah Dembri. Comme vous le voyez, nous n'avons accueilli aucun nouveau membre qui se serait inscrit sur la liste entre la France et la Finlande, ou entre l'Éthiopie et la Finlande, aussi avons-nous toujours eu le privilège de recevoir les conseils de collègues très expérimentés.

Je puis affirmer que cette expérience a été une combinaison fascinante de défis, de réunions privées et officielles, de problèmes de négociation petits et grands. Mais comme on dit en Finlande: aucun problème n'est trop gros pour qu'il soit inutile de tenter de le résoudre pacifiquement et en coopération avec les autres. Le mot finnois tout désigné pour dire cela est *sisu*.

J'espère sincèrement que le grand savoir-faire présent à Genève et la démarche franche et ambitieuse de la communauté qui compose la Conférence vous encourageront à commencer rapidement un dialogue de fond sur les questions essentielles. Si vous n'êtes pas prêts à parler, quel message allez-vous nous donner?

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur Reimaa des paroles aimables qu'il a eues à l'égard du Président de la Conférence du désarmement. Je le remercie aussi d'avoir fait de ce discours d'adieux une déclaration de fond. Au moment de partir, il a conclu sur une note optimiste, refusé le deuil, banni le pessimisme et encouragé le dialogue. Il nous demande de regarder vers l'avenir. Je suis sûr que tous les membres de la Conférence du désarmement ont pris note de son message.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice de Sri Lanka, M<sup>me</sup> Serala Fernando.

M<sup>me</sup> FERNANDO (Sri Lanka) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, j'ai demandé la parole pour vous remercier, ainsi que l'Ambassadrice Naéla Gabr et les autres collègues de la Conférence, pour l'expression de votre stupeur et de votre tristesse suite à l'assassinat du Ministre des affaires étrangères de Sri Lanka, Lakshman Kadirgamar. Vos messages de sympathie sont très encourageants pour nous, alors que cet acte terroriste inqualifiable a jeté une ombre sur le processus de paix en cours à Sri Lanka. Je transmettrai évidemment vos

(M<sup>me</sup> Fernando, Sri Lanka)

condoléances et vos messages de sympathie à la famille du défunt Ministre Kadirgamar, ainsi qu'aux autorités de Colombo.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadrice de Sri Lanka. Je donne la parole à la délégation japonaise.

M. OGAWA (Japon) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que la délégation japonaise prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à ces importantes fonctions et de vous assurer de l'appui et de la coopération de ma délégation dans l'accomplissement de votre mandat.

Je voudrais également souhaiter une chaleureuse bienvenue aux Messagers de paix de Nagasaki qui assistent aujourd'hui à la séance de la Conférence du désarmement. Depuis 1998, des lycéens de Nagasaki se rendent à Genève pour assister aux séances de la Conférence, mais cette année revêt une importance particulière, car elle marque le soixantième anniversaire des bombardements de Hiroshima, le 6 août, et de Nagasaki, trois jours plus tard. C'est pourquoi, en 2005, outre les trois étudiants de Nagasaki, cette délégation comprend également un étudiant de Hiroshima et un de Yokohama.

L'année dernière, avec l'Ambassadeur Mine, j'ai eu l'occasion de visiter une exposition saisissante à Jussy, un village suisse situé à l'est de Genève, qui était consacrée à la vie et à l'œuvre du docteur Marcel Junod, délégué du Comité international de la Croix-Rouge et aussi le premier médecin étranger à être venu en aide aux victimes de la bombe atomique de Hiroshima. Au cours de ma visite, j'ai été particulièrement impressionné par une maquette de Genève montrant l'ampleur des dégâts qui se seraient produits si une bombe atomique du type de celle de Hiroshima avait été larguée ici. La bombe aurait rayé de la carte toute la ville et décimé toute sa population. Les lycéens qui sont avec nous aujourd'hui ont eu la possibilité de se rendre à Jussy hier et ont pu voir sur ordinateur des images de l'exposition de l'année dernière et se recueillir sur la tombe du docteur Junod.

Les Messagers de paix de Nagasaki ont un rôle très important à jouer dans la sensibilisation du monde à l'horreur des armes nucléaires et la promotion du désarmement nucléaire et d'une culture de paix.

J'espère sincèrement que la communauté internationale écoutera attentivement le message de ces lycéens afin d'éviter une répétition de la dévastation provoquée par les armes nucléaires.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Japon de sa déclaration, ainsi que des félicitations qu'il a adressées au Président de la Conférence et de ses promesses de coopération. Je donne maintenant la parole à la délégation française.

M. RIVASSEAU (France): Monsieur le Président, vous avez parlé mieux que je ne saurais le faire du départ de l'Ambassadeur Reimaa, de l'Ambassadrice Gabr et de M<sup>me</sup> Pollack, et exprimé parfaitement nos condoléances à la représentante de Sri Lanka. Mais je voudrais brièvement évoquer un souvenir de 1997, lorsque l'Ambassadeur Reimaa a siégé ici pour la première fois et où j'avais le privilège d'être assis non pas à côté, mais derrière lui, sur le banc de la France. Nous perdons beaucoup en amitié avec le départ de l'Ambassadeur Reimaa;

(M. Rivasseau, France)

nous perdons aussi en expertise, et je voudrais brièvement évoquer deux points à cet égard. Lors de la présidence de l'Ambassadeur Reimaa en mars 2002, comme cela a été rappelé, il avait formulé des propositions pour un programme de travail. Il semble que ces propositions ont été non seulement parmi les plus ingénieuses et les plus brillantes, mais peut-être parmi celles qui ont été le plus près de réunir le consensus ici. Je pense que nous aurions intérêt à les réexaminer, d'autant plus que, lorsque nous nous tournons vers l'activité de la Conférence depuis un an, nous voyons que, parmi les propositions qui ont été avancées par différentes présidences, ce sont celles qui étaient le plus proches des propositions du document de la présidence finlandaise qui apparaissaient avoir quelque chance de succès. En ce mois, qui est un mois solennel, comme l'a rappelé la délégation japonaise, où est commémoré un anniversaire tragique, comme l'atteste la présence de ces étudiants, nous avons un devoir tout particulier de poursuivre nos efforts dans l'esprit constructif, confiant et de respect mutuel qui a toujours caractérisé l'Ambassadeur Reimaa.

Sur un deuxième point, je voudrais aussi redire qu'au lendemain de la clôture d'une séance de négociation sur un nouveau protocole relatif aux mines autres que les mines antipersonnel, qui serait annexé à la Convention sur certaines armes classiques, au lendemain de cette séance qui s'est révélée positive, même si elle a un peu déçu notre attente, nous espérons toujours avec confiance que l'Ambassadeur Reimaa attachera son nom à un protocole sur les mines autres que les mines antipersonnel.

Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de la délégation française, de souhaiter un heureux retour à l'Ambassadeur Reimaa en Finlande et en famille. *Näkemin, Markku.*

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur Rivasseau. L'Ambassadeur Reimaa quitte Genève avec sa famille, mais il laisse ici une foule d'admirateurs. Je l'invite à nous recontacter avant, pendant et après novembre 2005.

La parole est à la délégation canadienne.

M<sup>me</sup> POLLACK (Canada) (traduit de l'anglais): Je vous remercie vivement de vos paroles aimables, Monsieur le Président. Ce n'est pas sans regrets que je quitte cette salle et cette conférence après quatre années d'inactivité même si, je dois le dire, l'inactivité ici ne signifie pas, Dieu merci, l'inactivité sur les autres fronts du désarmement. Reste mon espoir personnel et celui de mon gouvernement que la Conférence du désarmement pourra bientôt s'entendre sur un programme de travail complet, et c'est avec cet espoir que je vous quitte. Merci et au revoir.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je vais interpréter cela comme une note d'optimisme.

Je pense que la liste des orateurs est maintenant épuisée et que nos travaux sont terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le jeudi 25 août 2005, à 10 heures, dans cette salle.

*La séance est levée à 10 h 55.*

-----